

Séance du mercredi 15 décembre 2021

L'an deux mil vingt-et-un et le 15 décembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Sigloy régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Vincent ASSELIN, Maire.

Présents : Monsieur Vincent ASSELIN, Monsieur Bernard ASSELIN, Monsieur Denis BOURSIN, Madame Marie-Ange BALDY, Madame Caroline BARROS, Monsieur Paul MARCOIN, Monsieur Dominique LELIÈVRE, Monsieur Hervé DESBOIS, Monsieur Julio FAMILIAR, Madame Anne MILLISCHER, Monsieur Michel MEUNIER, Madame Denise VILLETTE, Monsieur Hervé POTHIER, Monsieur François CATHELINÉAU, Monsieur Olivier LEFAUCHEUX.

Madame Caroline BARROS a été nommée secrétaire de séance.

A l'ordre du jour :

- Conseil municipal : approbation du compte-rendu de la séance du 13 octobre 2021.
- Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe. **Délibération**
- Demande de subvention changement des huisseries dans la salle Saint Joseph. **Délibération**
- Demande de subvention pour la rémunération de l'architecte pour le projet du gîte. **Délibération**

Informations :

- Etude du projet création d'un centre de loisirs
- Bilan aide aux devoirs

Divers : questions diverses.

Conseil municipal : approbation du compte-rendu de la séance du 13 octobre 2021.

Le compte-rendu du conseil municipal du 13 octobre 2021 n'appelant aucune remarque est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 15 décembre 2021

Référence
2021-12-32

Objet de la délibération
Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15

Date de la convocation
06/12/2021

Date d'affichage
06/12/2021

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil vingt-et-un et le 15 décembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Sigloy régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Vincent ASSELIN, Maire.

Présents : Monsieur Vincent ASSELIN, Monsieur Bernard ASSELIN, Madame Marie-Ange BALDY, Madame Caroline BARROS, Monsieur Denis BOURSIN, Monsieur Michel MEUNIER, Monsieur Hervé DESBOIS, Monsieur Julio FAMILIAR, Monsieur Dominique LELIEVRE, Madame Denise VILLETTE, Monsieur Paul MARCOIN, Madame Anne MILLISCHER, Monsieur Hervé POTHIER, Monsieur François CATHELINÉAU, Monsieur Olivier LEFAUCHEUX

Madame Caroline BARROS a été nommée secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

Création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe.

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de créer 1 emploi d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe, en raison d'un avancement de grade.

Monsieur Le Maire propose à l'assemblée, la création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 15 décembre 2021,

Filière : administrative,

Cadre d'emploi : adjoint administratif,

Grade : adjoint administratif principal de 1^{ère} classe :

- ancien effectif 0

- nouvel effectif 1

Acte rendu exécutoire après
dépôt en PREFECTURE
Le 05/01/2022.

Et

Publication ou notification du :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme,
Le Maire,

Vincent ASSELIN.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 15 décembre 2021

Référence
2021-12-33

Objet de la délibération
Demande de subvention pour le changement des huisseries dans la salle Saint Joseph.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15

Date de la convocation
06/12/2021

Date d'affichage
06/12/2021

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en PREFECTURE
Le 05/01/2022

Et

Publication ou notification du :

L'an deux mil vingt-et-un et le 15 décembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Sigloy régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Vincent ASSELIN, Maire.

Présents : Monsieur Vincent ASSELIN, Monsieur Bernard ASSELIN, Madame Marie-Ange BALDY, Madame Caroline BARROS, Monsieur Denis BOURSIN, Monsieur Michel MEUNIER, Monsieur Hervé DESBOIS, Monsieur Julio FAMILIAR, Monsieur Dominique LELIEVRE, Madame Denise VILLETTE, Monsieur Paul MARCOIN, Madame Anne MILLISCHER, Monsieur Hervé POTHIER, Monsieur François CATHELIN, Monsieur Olivier LEFAUCHEUX.

Madame Caroline BARROS a été nommée secrétaire de séance.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION: Demande de subvention pour le changement des huisseries dans la salle Saint Joseph.

Monsieur le Maire expose à l'ensemble des membres du Conseil Municipal qu'il conviendrait de changer les huisseries dans la salle Saint Joseph car les huisseries actuelles sont vétustes, en simple vitrage et certaines portes comportent des trous en position basse et explique qu'il faut faire une demande de subvention.

Les membres du Conseil Municipal étant d'accord à l'unanimité sur le projet de changement des huisseries dans la salle saint Joseph,

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré,

- Autorise Monsieur le Maire à procéder aux travaux de changement des huisseries dans la salle Saint Joseph,
- Autorise Monsieur le Maire à demander une subvention auprès des services compétents et à signer tous les documents y afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme

Le Maire,

Vincent ASSELIN.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 15 décembre 2021

Référence
2021-12-34

L'an deux mil-vingt et un et le 15 décembre à 20 heures, le conseil municipal de la commune de Sigloy régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Vincent ASSELIN, Maire.

Objet de la délibération
Demande de subvention pour la rémunération d'un architecte pour le projet de création d'un gîte à Sigloy.

Présents : Monsieur Vincent ASSELIN, Monsieur Bernard ASSELIN, Madame Marie-Ange BALDY, Madame Caroline BARROS, Monsieur Denis BOURSIN, Monsieur Michel MEUNIER, Monsieur Hervé DESBOIS, Monsieur Julio FAMILIAR, Monsieur Dominique LELIEVRE, Madame Denise VILLETTE, Monsieur Paul MARCOIN, Madame Anne MILLISCHER, Monsieur Hervé POTHIER, Monsieur François CATHELINÉAU, Monsieur Olivier LEFAUCHEUX

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
15	15	15

Madame Caroline BARROS a été nommée secrétaire de séance.

Date de la convocation
06/12/2021

Date d'affichage
06/12/2021

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Objet de la délibération:

Demande de subvention pour la rémunération d'un architecte pour le projet de création d'un gîte à Sigloy.

Monsieur le Maire expose que Madame MARTIN Sandrine, architecte, commence à travailler sur le projet de création d'un gîte à Sigloy et doit monter un dossier, il convient donc de la rémunérer pour le travail déjà effectué et à venir.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la proposition d'honoraires de Madame MARTIN s'élève à un montant de 4560 € T.T.C et que la commune peut obtenir une subvention pour le règlement de cette prestation.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, après avoir délibéré,

- Autorise Monsieur le Maire à procéder au règlement des honoraires de Madame Sandrine MARTIN et à signer tous les documents y afférent.

- Autorise Monsieur le Maire à demander une subvention auprès des services compétents et à signer tous les documents y afférent.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en PREFECTURE
Le 05/01/2022

Et

Publication ou notification du :

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour copie conforme,

Le Maire,

Vincent ASSELIN.

- Etude du projet création d'un centre de loisirs : Pas de projet pour le moment
- Bilan aide aux devoirs : tout se passe bien

Divers : questions diverses.

- Projet de remplacement de la cuisine du logement de la boulangerie (devis en cours) et réaménagement (peinture, sol carrelage...)
- Devis en cours démoissage et entretien bâtiments salle des fêtes et mairie
- Travaux salle du conseil municipal prévus début janvier 2022 (peinture, plafond, remplacement éclairage), travaux réalisés avec l'aide de conseillers municipaux
- Projet devis terrain de boules, aménagement de loisirs et plantation d'arbres derrière le city-stade.